

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

29 novembre 2016

La Cour des comptes publie son 173^e Cahier

La Cour des comptes a transmis son 173^e Cahier à la Chambre des représentants. Dans ce Cahier, elle présente ses observations sur les comptes de l'exercice 2015. Elle commente aussi l'application du système de comptabilisation Fedcom. Son Cahier réunit également des audits et des informations sur la gestion financière et comptable, l'audit interne ainsi que sur l'effectif de la fonction publique fédérale. Enfin, la Cour des comptes examine à nouveau l'impact financier des mesures d'aide prises dans le cadre de la crise financière.

Le texte intégral du 173^e Cahier de la Cour des comptes est disponible sur la page d'accueil du site de la Cour (www.courdescomptes.be).

Informations pour la presse

La Cour des comptes contrôle les finances publiques fédérales, communautaires, régionales et provinciales. Elle contribue à améliorer la gestion publique en transmettant aux assemblées parlementaires, aux gestionnaires et aux services contrôlés des informations utiles et fiables, résultant d'un examen contradictoire. Organe collatéral du Parlement, la Cour travaille de façon indépendante des pouvoirs qu'elle contrôle.